

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS EXTERNE

Le concours est ouvert aux candidats **titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau 3** (CAP, BEP...) du cadre national de la certification professionnelle, (*anciennement niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles*) ou d'une qualification reconnue comme équivalente (en application du décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié, relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique), **obtenu dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

En vertu de la loi 80-490 du 1^{er} juillet 1980 et du décret 81-317 du 7 avril 1981, **les pères et mères de famille élevant ou ayant élevé effectivement au moins trois enfants peuvent faire acte de candidature à ce concours ainsi que les sportifs de haut niveau en vertu de la loi 84-610 du 16 juillet 1984 sans remplir la condition de diplôme exigée.**

SPECIALITES	Options	Postes
ENVIRONNEMENT, HYGIENE 36 POSTES	Hygiène et entretien de locaux et espaces publics	19
	Propreté urbaine, collecte des déchets	17
BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE RESEAUX DIVERS 21 POSTES	Agent d'exploitation de la voirie publique	11
	Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	4
	Peintre, poseur de revêtements muraux	3
	Couvreur-zingueur	1
	Menuisier	1
	Serrurier, ferronnier	1
ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS 12 POSTES	Employé polyvalent des espaces verts et naturels.	12

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE : Jeudi 16 janvier 2020

➔ Période de préinscription : du 10 septembre 2019 au 2 octobre 2019*

➔ Date limite de dépôt des dossiers : le 10 octobre 2019*

(*) *cachet de la poste ou preuve de dépôt faisant foi*

La préinscription peut s'effectuer :

- Soit sur le site Internet du **Centre de Gestion 76** : www.cdg76.fr ;
- Soit à l'accueil du Centre de Gestion 76 durant les horaires d'ouverture (un ordinateur et une imprimante sont mis à disposition. Si nécessaire, des agents du CDG pourront accompagner les candidats dans cette démarche).
- Par voie postale : adresser une demande écrite individuelle comportant les nom(s) prénom(s), adresse, n° portable et email du demandeur.

IMPORTANT : La préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion organisateur, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription. Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté.

Les dossiers de préinscription sont à transmettre au plus tard le 10 octobre 2019* au siège du CDG76, à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime

- soit par voie postale : 40 allée de la Ronce – ISNEAUVILLE – **CS 50072** - 76235 - BOIS-GUILLAUME Cedex.

- soit à l'accueil : 40 allée de la Ronce – 76230 ISNEAUVILLE

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 15 à 17 heures (le vendredi 16h)

*Aucune demande de dossier ne sera prise par téléphone, courriel ou fax.
 Tout courrier insuffisamment affranchi, même posté dans les délais, sera refusé.*